

# pm

## MAGAZINE

PM Magazine - N° 12

Mai 2000

Bulletin de l'Association Française pour l'Étude du Papier-monnaie.



série 3659

n.° 794

19<sup>ème</sup> JOURNÉE du**PAPIER-MONNAIE**Samedi 3 Février 2001  
De 9 h à 17 h.Salons du relais  
Hôtel Paris-Est  
Gare de l'ESTà **PARIS**organisée par l'**A.F.E.P.**  
(ASSOCIATION FRANÇAISE  
POUR L'ÉTUDE DU PAPIER-MONNAIE)Renseignements  
et réservation des tables :  
A.F.E.P.,  
15, rue du Château-d'Eau  
75010 PARIS

n.° 794

LIBERTÉ ÉGALITÉ

série 3659

**IM MEMORIAM**

Notre ami René LE BARON nous a quitté le 28 février dernier .Il a toujours été, avec son épouse, un fidèle exposant depuis la création de l'AFEP lors de nos journées de papier-monnaie .

M. LE BARON nous manquera désormais Nous adressons à Madame LE BARON nos condoléances et sa présence dans les futures manifestations permettra de perpétuer le souvenir de son époux.

**SOMMAIRE**

1000 francs Sébastien Laurent non émis	1 <sup>ère</sup> de couv.
Im memorial : M. Le Baron	2 <sup>ème</sup> de couv.
Minerve : non, Jupiter : éventuellement, Athéna : oui	1 et 2
Banque de France et l'Art du billet	3
Les émissions de Nouvelle Zélande	4 et 5
Mise à jour pour Koritza	6
Les faux de Bojarski	7, 8 et 9
La Banque de France à Carnavalet	10
Les billets de nécessité de la CC de Bordeaux	11 et 12
A propos des faux billets de la Libération	14 à 16
Les faux 1000fr et 5000 fr "Bojarski"	4 <sup>ème</sup> de couv.

MINERVE : non ;  
JUPITER : éventuellement ;  
ATHENA : OUI.

Par Alain DAILLY

On trouve fréquemment en vente des vignettes, destinées au réglage des distributeurs automatiques, communément appelées "Minerve" et fabriquées par la Banque de France sur du papier filigrané. L'origine artistique de cette vignette est méconnue et remonte aux années cinquante. Après la seconde guerre mondiale, le gouvernement de la Banque décide de changer de gamme de billets pour les hautes dénominations. Le peintre Sébastien LAURENT est chargé de concevoir les coupures de 5.000 frs (Terre et Mer) et 10.000 frs (Génie français). Il prépare aussi un billet de 1.000 frs dénommé "Athéna". La maquette est présentée en septembre 1949 à M. de BLETTERIE, premier Sous-Gouverneur, qui exprime "son admiration" et apprécie "vivement et la composition et le dessin". En février 1951, celui-ci soumet au Conseil de la Banque une reproduction photographique qui recueille l'approbation des membres.

D'un type classique, ce modèle représente, au recto, une Athéna tenant un rameau d'olivier sur un fond de monuments grecs et, au verso, un homme, une femme et un enfant aux fronts ceints de feuillages, qui symbolisent la famille. Sur la proposition de M. de BLETTERIE, et avec l'approbation des Censeurs, le Conseil autorise la création de 1.000 toiles métalliques pour la fabrication du 1.000 frs de réserve "Athéna", type 1951.

Le 3 janvier de l'année suivante, le Gouverneur fait circuler un certain nombre de spécimens de nouveaux billets en cours de fabrication à l'Imprimerie. Celui du 1.000 frs "Athéna", suscite de nombreuses



remarques et sa valeur artistique est considérée comme n'étant « pas à l'abri de toute critique ». Le Gouverneur pense qu'il est sûrement « possible de concilier les servitudes auxquelles est assujettie leur fabrication, par souci de sécurité, avec des compositions plus heureuses ». Ce billet, splendide au demeurant, est d'une conception trop classique. Il demande alors l'étude de nouveaux projets pour le remplacer.

A partir de ce moment l'allégorie va faire place à une humanisation des portraits.

Une partie de cette œuvre renaîtra sous la forme d'une vignette destinée aux concepteurs de distributeurs de billets. Au début, la déesse est imprimée en quadrichromie, à gauche, sur le recto et la vignette est appelée "Jupiter". Son image est de taille identique et c'est la

largeur des marges qui donne le format des différentes coupures. Plus tard, l'impression se fera directement aux tailles adéquates et la déesse sera réalisée à l'envers sur le recto, en taille-douce, à droite, reprenant son nom d'origine "Athéna"

Le filigrane représente Jupiter, sauf pour la vignette du billet de 20 frs qui a été imprimée sur un papier filigrané d'une tête d'antilope.

En hommage à ce grand artiste qu'était Sébastien LAURENT, je souhaiterais que cette vignette soit appelée de son nom d'origine "Athéna". ○

Sources : Archives de la Banque de France.

Nos remerciements à Gilbert Jouillat pour ses renseignements sur les vignettes.



## BANQUE DE FRANCE

### L'ART DU BILLET

Nous tenons à rendre hommage à M. le Secrétaire Général de la Banque de France **Yves BARROUX**, qui a été à l'origine et qui a réalisé, cette merveilleuse exposition : "L'Art du Billet, billets de la Banque de France, 1800 - 2000"

Nous avons tous rêvé devant les raretés jamais vues sinon en photos. Un magnifique catalogue de cette exposition est proposé et nous vous conseillons de l'acquérir.

Cette exposition est ouverte du 1<sup>er</sup> avril au 11 juin 2000 au Musée Carnavalet, à Paris. Ne manquez pas de la visiter. On en sort optimiste et charmé

Cette exposition montre combien manque un musée créé par la Banque de France, ce qui fait tant défaut aux chercheurs, aux amoureux du papier-monnaie, aux historiens et aux économistes.

Nous savons que M. le Secrétaire Général est attentif au monde de la collection du billet et cette superbe première exposition en est le signe tangible.

N'oubliez pas de voir au premier étage l'exposition consacré au sculpteur et graveur Augustin DUPRÉ, auteur entre autre de monnaies et de filigranes pendant la Révolution Française.

\* \* \* \*

### NOUVELLES DE L'IEOM

Une légère erreur s'est glissée dans le libellé de l'extrait du code pénal sur les derniers billets de 500 francs CFP : il est mention de l'article 139 au lieu des articles 442-1 et 442-2.

Renseignements pris auprès de l'IEOM, cette erreur ne figurera que sur cette valeur. Il faudra attendre fin 2001 pour qu'une nouvelle fabrication du billet de 500 fr soit décidée.

(bravo au sens de l'observation de notre ami T. K.)

\* \*

Notre ami Alain Dailly fait une étude sur les artistes français qui ont créé des billets français et étrangers, notamment William FEL et VAUDIAU.

Toutes les informations que vous pourriez apporter à notre ami sont les bienvenues et votre contribution citée.

A. Dailly

Bde F

23 rue des Mazières

BP 45

91002 Evry cedex

## Les émissions de New Zealand

Par Michel Muszynski

***Banknotes of New Zealand, a catalogue of every paper banknote used***  
**Par Alister ROBB**

*Catalogue de tous les billets utilisés en Nouvelle Zélande de 1840 à 1998.*

*92 pages 21x29,7 photocopies couleurs « boudinées ».*

*Disponible chez l'auteur, PO Box 13, Wellington, NZ.*

*Prix 60 dollars australiens à l'unité, réductions à partir de 3 exemplaires. Petit plus : la page de garde est personnalisée à l'attention de chaque acheteur.*



Ce catalogue détaille toutes les émissions de billets ayant eu cours en Nouvelle-Zélande (Kiwiland pour les intimes). On peut distinguer deux périodes : jusqu'en 1934, cohabitent plusieurs banques privées émettrices de billets, l'émission la plus ancienne (1840) est celle de l'*Union Bank of Australasia*. Presque tous ces billets sont très rares. Le catalogue présente chaque série de billets de ces banques privées, il manque néanmoins toute indication sur les lieux d'émission et les quantités émises. Des cotes sont données, et curieusement même pour des billets n'existant dans aucune collection privée, d'après l'auteur.

La création de la *Reserve Bank of New Zealand* en 1934 marque le début de la seconde période, et là le catalogue d'Alistair Robb est beaucoup plus précis, sur toutes les variétés des différentes émissions, détaillant les séries par signatures et lettres d'alphabets, avec un récapitulatif complet sur les séries de remplacement, portant un astérisque ou les lettres ZZ.

La *Reserve Bank of New Zealand* présente cette particularité d'avoir une politique commerciale active vis-à-vis des collectionneurs. Ces dernières années ont été mises sur le marché des séries spéciales, conditionnées dans des

présentoirs variés : feuilles de 2, 4, ou 8 billets, planches de 40 ou 48 billets, pochettes de billets couplés avec des cartes téléphoniques. L'auteur mentionne ces produits sans en détailler les caractéristiques ni la cote actuelle.

À partir de 1999, les nouveaux billets sont en polymère, leurs descriptions peuvent

être trouvées sur l'excellent site web de la *Reserve Bank of New Zealand* : [www.rbnz.govt.nz](http://www.rbnz.govt.nz).

Les germanistes auront aussi lu l'article de Josef Huber consacré à la Nouvelle Zélande dans la revue allemande « *der Geldscheinsammler* », numéro 8/99 (novembre 99).



☆☆☆☆☆☆☆☆



**Projet de billet entièrement dessiné pour une nouvelle banque à Auckland**  
(Vente n° 93 de Spink du 8 octobre 1992 n° 381)

## MISE À JOUR

### LE PAPIER-MONNAIE DE SIEGE ET DE CAMPAGNE DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Un très intéressant billet du territoire de **Koritza** a été retrouvé tout dernièrement . Il s'agit du billet de deux francs de l'avant-dernière émission . (voir page 127) .

#### Emission du 1-4- 20

#### N° 159 DY FRANGA

Format : 105 x 67

Impression : au recto : couleurs dominantes : rouille , rouille clair et bleu

Au verso : ocre, rouille et vert

Recto : le texte est imprimé dans les deux langues, la série et la date sont imprimées en rouille, le "N°" aussi , le numéro du billet en noir.

Le fond de sécurité est la répétition à l'infini de "TERRITOIRE DE KORITZA"

Les signatures sont celles du Directeur des Finances (en français) et du directeur délégué (en albanais)

Au verso : dans un cadre formé de feuillages, une charrette tirée par un buffle et le nom du territoire en albanais : KORÇA

Rareté : R6 (un exemplaire connu)

Cote : O.D.

*Nota : ce billet portera le n° 159 en remplacement d'un billet très hypothétique de 5 francs.*





# LES TROIS FAUX BILLETS DE "BOJARSKI"

Par Yves JEREMIE

Le célèbre faux billet de 100 NF BONAPARTE est parfaitement connu des collectionneurs à travers les multiples articles de presse parus en janvier 1964<sup>(1)</sup> suite à l'arrestation de Cezeslaw BOJARSKI. Plus près de nous, dans l'édition 2000 « Les billets de la Banque de France 1800-2000 » Claude FAYETTE relate l'histoire de ce billet de 100 NF apocryphe.

Ce faussaire de génie (les articles de presse de l'époque ne tarissaient pas d'éloges pour le « Cézanne » de la fausse monnaie) n'en était cependant pas à son coup d'essai et,

pendant 13 ans, il mobilisa les services de la BANQUE de France et de la POLICE JUDICIAIRE, tant la qualité de ses faux billets était exceptionnelle.

Sa « production » porta sur :

- Le billet de 1000 francs bleu type BDF 1945 (premiers faux en 1950)
- Le billet de 5000 francs terre et mer type BDF 1949 (premiers faux en 1958)
- Le billet de 100 NF Bonaparte type BDF 1959 (premiers faux en 1962)

## BILLET DE 1000 FRANCS TYPE 1945 (MINERVE et HERCULE)



date, signatures  
numéro de contrôle  
erronés

En janvier 1951 (il semble que C. BOJARSKI ou BOJARSKY ? avait décidé dès 1945 de la fabrication de faux billets de 100 francs), la BANQUE de France avait signalé l'apparition, à travers la France, mais plus particulièrement à PARIS et à LYON, d'un faux billet de 1000 francs. L'imitation était de très grande qualité, bien imprimée sur papier filigrané dans la pâte<sup>(2)</sup>. Les billets apocryphes arrivèrent dans les caisses de la BANQUE de France, avec une pointe à 1500 billets par mois en 1954, puis la cadence diminua. Au total, entre 50.000 et 55.000 billets faux furent mis en

circulation, sans que le faussaire ne fût démasqué.

BOJARSKI, très méfiant, variait les combinaisons de lettres, d'alphabets et de signatures en fonction... des mises en circulation, par la BANQUE de FRANCE, des billets authentiques. C'est donc une multitude de combinaisons (séries de 20, 50 ou 100 billets faux) mise dans le commerce suivant un procédé méticuleux de distribution élaboré par le faussaire : pas d'intermédiaire, directement du producteur au consommateur.

(1) Le magazine PARIS-MATCH a même consacré un article, avec une reproduction en couleur sur deux pages d'un faux billet, sur BOJARSKI.

(2) A ne pas confondre avec un autre faux du même billet réalisé sur papier filigrané BANQUE de France volé dans une imprimerie privée.

Cependant, il semble que BOJARSKI ne maîtrisait pas, tout au moins pour ce billet, le calcul des numéros de contrôle ; car ceux-ci sont souvent erronés, ainsi que le rapport entre les alphabets, les dates d'émission et les signataires. Preuve qu'il ne copiait pas à l'identique les coupures de la BANQUE de France. Sa « production » fut importante (environ 50.000 billets) certainement une

grande partie à partir du deuxième semestre 1950, puisque la plupart de ses faux sont avec la signature CORMIER.

Ce faux est mal connu des collectionneurs, la BANQUE de France n'ayant pas communiqué les caractéristiques permettant de l'identifier. Il existe diverses variétés évolutives depuis la découverte du premier faux.

### BILLET DE 5.000 FRANCS TYPE 1949 (TERRE et MER)



numéro de  
contrôle faux

La démonétisation du 1000 francs Minerve et Hercule en décembre 1955 priva BOJARSKI, après 5 ans de production, de l'une de ses « sources » de revenus. N'ayant pas été inquiété, grâce à la discrétion de la BANQUE de France qui attendait une information pour le confondre et à la mise en circulation personnelle et particulièrement discrète, notre faussaire jeta son dévolu sur une autre coupure : le 5000 Francs TERRE et MER mis en circulation en juillet 1950.

C'est en décembre 1958 que la BANQUE de France détecte ce nouveau type de faux. D'une très bonne qualité, avec toujours les filigranes dans la pâte à papier (pour la plupart des faux postérieurs et même actuellement, l'impression de filigrane est obtenue à l'aide d'un tampon à l'encre grise ou jaune). Ce faux désignait naturellement l'auteur du billet de 1000 francs tant les similitudes étaient grandes.

L'on ne peut pas savoir quel était le rythme de production du faussaire, mais c'est près de 1.500 billets faux qui entraient dans les caisses de la Banque de France en janvier 1960. La mise en circulation dès novembre 1958 (avant même la première détection de ce type de faux) du 5000 francs Henri IV type BdF 1949 alors que le 5000 francs Terre et Mer circulait encore, arrêta la « carrière » du faux 5000 francs BOJARSKI. On estime à environ 16.000 le nombre de billets apocryphes.

Ce faux, dont on connaissait cependant l'existence, était inconnu semble-t-il, jusqu'à ce jour, des collectionneurs. La discrétion qui entoura son histoire et sa faible production en sont certainement la cause. Cependant, il présente certainement autant d'intérêt, avec le 1000 francs type 1945, que le 100 NF BONAPARTE très médiatisé à l'époque et très recherché aujourd'hui par les collectionneurs.

## BILLET DE 100 NF 1959 BONAPARTE



signatures et  
numéros exacts

(exemplaire de la collection Georges THOMAS . Vente  
KISZELY n° 626, en décembre 1978 aux Etats-Unis)

Cette fabrication est la plus connue des collectionneurs. Elle est décrite, dans la presse de l'époque et depuis quelques années par Claude FAYETTE dans son ouvrage sur les Billets de la Banque de France et son article dans NUMISMATIQUE et CHANGE de Novembre 1999.

Enfin débarrassée des faux 1000 et 5000 francs, par le fait de la démonétisation des billets par notre Institut d'émission, la Banque de France détecte une contrefaçon encore plus dangereuse : le 100 NF BONAPARTE. Ce billet, d'une qualité jamais égalée auparavant, pouvait tromper, non seulement le grand public, mais aussi les banques et les organismes officiels ou privés <sup>(3)</sup>.

Après une rentrée de faux billets au rythme de 500 par mois, près de 13.000 billets sont retournés à la Banque de France en janvier 1964.

L'arrestation de BOJARSKI le 17 janvier 1964, avec ses deux complices, beaucoup moins prudents que lui pour écouler les faux billets (c'est la faute fatale que les autorités, en charge du dossier, attendaient) mit fin à l'une des plus célèbres affaires de contrefaçon de monnaie. Les méfaits avaient duré 13 ans et mobilisèrent des dizaines de personnes tant à la Banque de France que dans les diverses autorités judiciaires. Force restera à la loi, le faussaire et ses complices ne pouvaient ignorer la condamnation qui les attendait : elle est inscrite en toutes lettres sur tous les billets qu'ils fabriquaient ou écoulaient.

Malgré une très bonne imitation, les trois faux billets, œuvre de BOJARSKI, présentent des défauts. Ces détails permettent leur identification. Pour le 100 NF, quelques points (pas toujours bien situés ou pas toujours les plus importants) ont été signalés par la presse après l'arrestation du faussaire, lors du procès et même près de 40 ans après. Mais, pour les deux autres coupures, la divulgation des signes distinctifs n'a pas été souhaitable, les autorités en charge du dossier de faux monnayage ne souhaitant pas perturber le public compte tenu de l'importance de la fraude. Il semble qu'une autre raison concernait le faussaire : il s'agissait de lui laisser croire que rien n'avait été découvert et d'attendre une faute de sa part pour le confondre, ce qui arriva.

Un examen très attentif des coupures permet par quelques repères typiques de les différencier au regard des billets authentiques, mais ceci est une autre histoire. ●

**Nota :** les faux billets BOJARSKI sont tous exceptionnellement rares lorsqu'ils proviennent de la circulation (coupures en état TB/TTB vieillies artificiellement par le contrefacteur). Le 100 NF lui se rencontre, le plus souvent à l'état NEUF, la provenance n'étant pas la même. Il existe cependant, beaucoup plus rares, des épreuves dans les différentes étapes de fabrication allant du papier filigrané au billet final.

(3) Devant les difficultés pour reconnaître ces faux, la BANQUE de France remboursa, au porteur de bonne foi, les « BOJARSKI », ce qui est exceptionnel.

## La Banque de France au musée Carnavalet

par Michel DUFOUR

A l'exposition "l'art du billet" qui est visible jusqu'au 11 juin prochain, des laizes de billets modernes de la nouvelle gamme sont présentées : Saint-Exupéry, Cézanne, Eiffel, Pierre et Marie Curie .

Les impressions, que nous pouvons enfin visualiser sont ainsi faites :

### 50 Francs Saint-Exupéry

24 billets par planche (pas de I ni de O) en 4 rangées de 6 billets .

1<sup>ère</sup> rangée : lettres A à P

2<sup>ème</sup> rangée : lettres G à M

3<sup>ème</sup> rangée : lettres N à T

4<sup>ème</sup> rangée : lettres U à Z

### 100 Francs Cézanne

24 billets par planche (pas de I ni de O) en 4 rangées de 6 billets  
disposés comme pour le billet de 50 Francs .

**Nota** : Cette observation est en contradiction avec les renseignements donnés par Claude Fayette dans son livre sur les billets de la Banque de France (page 362) : les lettres U – V – W – X – Y – Z sont utilisées .

### 200 Francs Eiffel

18 billets par planche (ne sont pas utilisées les lettres : I – O – U – V – W – X – Y – Z) .

3 rangées de 6 billets:

1<sup>ère</sup> rangée : lettres A à F

2<sup>ème</sup> rangée : lettres G à M

3<sup>ème</sup> rangée : lettres N à T

### 500 Francs Pierre et Marie Curie

18 billets par planche (ne sont pas utilisées les lettres : I – O – U – V – W – X – Y – Z) .

3 rangées de 6 billets disposés comme pour le billet de 200 francs . ●

## LES BILLETS DE NECESSITE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BORDEAUX. (PREMIERE GUERRE MONDIALE)

*par Jean PIROT*

Au mois d'août 1914 la Chambre de Commerce de Bordeaux commande une maquette pour des "bons de monnaie" à l'imprimerie Richard, de Paris. En même temps, elle demande au ministère du Commerce une autorisation de circulation comme monnaie légale de cette monnaie locale. Le ministère répondit de se référer à la lettre du ministère des Finances à la Chambre de commerce de Paris publiée dans le Journal Officiel du 15 août 1914. Le Bureau de la Chambre de Commerce de Bordeaux n'a pas trouvé suffisante cette autorisation officieuse et différa son projet : le tirage de bons selon la maquette présentée ne se fit pas.

Par contre au Havre et à Rouen des bons étaient mis en circulation avec la mention "Emission approuvée par l'Administration supérieure" au lieu de celle prévue "Emission autorisée par décret du.....août 1914"(sic). Les coupures de la première émission effective de Bordeaux furent réalisées par une imprimerie locale (inconnue à ce jour) et mises en circulation fin septembre ou octobre, d'après les notes du Cdt Denis. Les premiers billets émis portèrent la mention " Série A, B, C, D, .... ", puis il y eut une autre décision pour une émission complémentaire, avec mention au même emplacement " 2° série A, B, C, D, .... " pour



les trois mêmes valeurs de ce type . Cette émission comprenait la confection de billets de remplacement portant aussi " 2<sup>e</sup> série " mais avec lettre doublée.

Avec les deux émissions de 1917, la première sans date de remboursement du type Impr. Arnaud, la deuxième avec remboursement

limité au 31-12-23 du type Impr. Gounouilhou et l'émission de 1920 (au même type Impr. Gounouilhou), l'émission de 1921 serait bien une sixième émission comme l'indiquait la Chambre de commerce . ■

( Extraits retenus de la Société Archéologique de Bordeaux ).



## A PROPOS DES FAUX BILLETS DE LA LIBERATION

Les archives du Ministère des Finances nous ont fait parvenir les notices officielles concernant les fabrications de faux billets de types anglais et américain .

Ces documents figurent aux archives sous la cote : SAEF B 50273 .

Nous reproduisons le document intégralement.

Paris, le 6 Juin 1946

Il existe actuellement en circulation quinze contrefaçons des billets de 1.000 francs et de 500 francs des types de fabrication étrangère. Onze de ces falsifications concernent les coupures de 1.000 francs fabriquées en Angleterre ; deux sont relatives aux billets de 1.000 francs fabriqués en Amérique ; deux ont trait aux billets de 500 francs fabriqués en Angleterre.

On trouvera ci-dessous l'énumération de ces contrefaçons et l'indication des éléments principaux pouvant servir à les identifier. La désignation de la caractéristique essentielle à laquelle il conviendra de s'attacher a été imprimée en caractères gras.

### I. — BILLETS DE 1.000 FRANCS DU TYPE ANGLAIS.

#### **Contrefaçon n° 1.**

Le dessin du médaillon central figurant au recto manque de régularité.

**Au verso, le centre de la rosace de gauche entre les mots « MILLE » et « FRANCS » est décalé vers la gauche et se situe entre les lettres « I » et « L ».**

#### **Contrefaçon n° 2.**

Les hachures du bonnet phrygien font apparaître plusieurs cassures dans l'oreille, sur le cou et au ras des cheveux de l'effigie de la République.

**Un point de couleur verte sous la lettre « R » des mots « TRÉSOR CENTRAL ».** Ce point a été parfois enlevé mais on aperçoit des traces du grattage.

**Contrefaçon**  
n° 3.

Impression générale excellente.

**Au recto, cassure du filet ondulé situé à l'aplomb de la lettre « C » du mot « FRANCS ».**

**Contrefaçon**  
n° 4.

Impression générale défectueuse ; excès d'encre dans le médaillon central du recto.

**Au verso, l'ombré des mots « RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - TRÉSOR CENTRAL » est très empâté.**

**Contrefaçon**  
n° 5.

Papier plus épais que celui du billet authentique. La couleur verte du recto est plus pâle que celle du billet original et tire sur le jaune. Numérotage de contrôle très épais.

**Le chiffre « 1.000 » imprimé sous le mot « LE » de « LE CONTROLEUR DU SERVICE DES ÉMISSIONS » présente une cassure qui le transforme en « 1.800 ».**

**Contrefaçon**  
n° 6.

Impression générale défectueuse, notamment dans le dessin de la tête du médaillon. Le numérotage très imparfait et mal aligné ne présente que deux séries 20 E et 76 E.

**Au verso, le bord du cadre présente une cassure du deuxième croisillon à compter de l'angle supérieur droit.**

**Contrefaçon**  
n° 7.

Falsification de bonne qualité. Au recto, le fond est plus rose qu'orangé

**On note, au recto, un trait blanc à côté du zéro du nombre « 1.000 » dans le cartouche supérieur gauche.**

**Contrefaçon**  
n° 8.

Le recto est imprimé en trois couleurs : vert foncé, vert clair et orangé, et présente de nombreuses petites taches de couleur verte.

**On observe, au verso, plusieurs cassures du filet supérieur du cadre.**



**Contrefaçon**  
n° 9.

L'impression rose du recto est constituée par des taches au lieu d'être formée de hachures. Les numéros de contrôle sont très gras.

**Dans le texte des pénalités imprimé au verso, la lettre « U » du mot « CEUX » est très mal venue et peu apparente.**

**Contrefaçon**  
n° 10.

Impression générale assez faible. La tête de la République manque de modelé.

**Au recto, sous la lettre « L » du mot « CENTRAL » apparaissent un petit point et un trait de couleur verte.**

**Contrefaçon**  
n° 11.

Impression de bonne qualité surtout au recto. On note un point vert dans le coin supérieur droit du recto au-dessous de l'ornement en forme de paragraphe.

**Les deux « O » figurant au recto entre les mots « MILLE » et « FRANCS » sont décalés sur la gauche au lieu de l'être sur la droite.**

## II. — BILLETS DE 1.000 FRANCS DU TYPE AMÉRICAIN.

**Contrefaçon**  
n° 1.

Impression générale défectueuse. Les chiffres de contrôle sont empâtés.

**Au verso, les grisés figurant des nuages dans le médaillon sont irréguliers et très différents de ceux du billet authentique.**

**Contrefaçon**  
n° 2.

Transformation après grattage ou surcharge, du billet original de 50 ou de 100 francs. Le mouillage du médaillon central ou des deux rosaces latérales permet d'étaler les couleurs.

**Le guilloché de ces deux rosaces comporte des traits plus épais que sur la coupure originale et est grossièrement imité.**

### III. — BILLETS DE 500 FRANCS DU TYPE ANGLAIS.

#### Contrefaçon n° 1.

Impression générale très défectueuse. Les hachures présentent de multiples cassures et sont d'un trait beaucoup plus épais que sur le billet authentique. Au verso les quatre rayons grisés partant du cartouche central sont peu apparents ou même inexistants.

**Le texte des particularités imprimé au verso est illisible.**

#### Contrefaçon n° 2.

Falsification obtenue par le collage dos à dos de deux reproductions photographiques du recto et du verso de la coupure originale. Teinte générale tirant sur le brun.

**Coupures sensiblement plus épaisses et plus rigides au toucher que le billet original.**

Les numéros des coupures authentiques n'étant jamais répétés, la présence, dans un échange, de coupures portant le même numéro, suffit à désigner ces billets comme faux.

### OÙ EST L'ERREUR ?



Réponse :

*Seuls les faux billets de la première série portent le chiffre distinctif de la série !*

# HISTOIRE DU PAPIER- MONNAIE FRANÇAIS

dirigée par MM. Maurice MUSZYNSKI et Maurice KOLSKY

## Volumes parus :

LES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE - LES ÉMISSIONS DU TRÉSOR, par MAURICE MUSZYNSKI, 4<sup>ème</sup> édition 1988  
LES ASSIGNATS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par MAURICE MUSZYNSKI - 1981  
LES BILLETS DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE, par MAURICE KOLSKY & MAURICE MUSZYNSKI, - 2<sup>ème</sup> édition, REVUE & COMPLÉTÉE - 1997  
LES BILLETS DES D.O.M. ET T.O.M., par MAURICE KOLSKY - 1987  
LES BILLETS DES CHAMBRES DE COMMERCE par JEAN PIROT - 1989  
LE PAPIER-MONNAIE DE SIÈGES ET DE CAMPAGNES DE L'ARMÉE FRANÇAISE, par MAURICE KOLSKY 1998

## A paraître :

LES BILLETS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC, par MM. LECLERC & KOLSKY  
LES BILLETS DU MAGHREB ET DU LEVANT, par MAURICE MUSZYNSKI & MAURICE KOLSKY  
LES BILLETS DE LA GUERRE DE 1870 par Y; JÉRÉMIE  
LES BILLETS DE CONFIANCE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par MAURICE KOLSKY.

**pm**  
MUSZYNSKI

Propriété de l'AFEP

Numéro spécial de «Billet de Banque»  
(Bulletin de l'AFEP)

Directeur de la publication :  
Maurice KOLSKY, Président de l'AFEP

Rédacteur en Chef :  
Maurice MUSZYNSKI

Comité de Rédaction :  
Michel BECUWE  
Michel DASPRE  
Yves JÉRÉMIE  
Roger LECLERC  
Maurice KOLSKY  
Maurice MUSZYNSKI

Mise en page, photogravure, impression :  
Serge LE GALL

AFEP :  
Association Française pour l'Étude du Papier-Monnaie  
15, rue du Château d'Eau  
75010 PARIS

Adresse rédaction :  
M. MUSZYNSKI  
22, rue de Nohanent  
132, Résidence Lavoisier  
63100 CLERMONT FERRAND

Toute reproduction ou traduction, mêmes partielles, sont interdites,  
sauf autorisation.

## ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DU PAPIER MONNAIE

Association régie par la loi de 1901, aux statuts déposés à la Préfecture de Police de Paris,  
le 23 novembre 1979 (J.O. n° 289 du 13 décembre 1979).

### MOYENS D'ACTION :

Journée annuelle, en Février, du Papier-Monnaie à Paris.  
La 19<sup>ème</sup> journée aura lieu le samedi 3 février 2001, à l'hôtel Paris-Est, dans les Salons du Relais  
(dans la gare de l'Est)  
Bulletin périodique « LE BILLET DE BANQUE » réservé aux adhérents.

Publications : collection « L'HISTOIRE DU PAPIER-MONNAIE FRANÇAIS »  
(neuf titres publiés).

### SERVICES AUX ADHÉRENTS :

Circulations (trois ou quatre listes par an)  
Fournitures diverses à prix préférentiels  
Publications  
Séries « Fleurs de Coins » (à titre exceptionnel).  
L'AFEP est à la disposition des adhérents chercheurs qui souhaitent  
entreprendre une étude spécialisée. Écrire au Président au siège social.

### COURRIER

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une  
enveloppe timbrée.

Crédit photos et remerciements : MM A. DAILLY, M. DUFOUR, L. DUPUY,  
Y. JÉRÉMIE, M. KOLSKY, M. MUSZYNSKI, J. PIROT, M. PRIEUR

### AFEP : Siège social :

15, rue du Château d'Eau 75010 PARIS

